VENTES A L'ENCAN.

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

Meubles de Bureau, Coffre-Fort Diebold, Remington Typewriter, Grilles, etc.

AUSSI

Un Rouleau à Vapeur, 5 Wagons d'Arrosement, 1 Lot de Tuyaux en Caoutchouc, 5 Wagons à Gravois, 2 Rouleaux en Fer et Autres Articles Mobiliers.

Harriet Schwartz versus Rosetta Gravel Paving & Improvement Co.

No 63,385—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN. Leonard L. Stern Encanteur, Bureau No 321 rue Gravier—MARDI le 26 mars 1901 à 10.30 heures A. M. au bureau No 808 rue Perdido, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 8 mars 1901 de l'Hon. juge Fred. D. King, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Tous les articles mobiliers au bureau ci-dessus consistant d'un grand coffre-fort Diebold, Filing Cabinet, Grilles de bureau et séparations, Pupitres sur pieds, Remington Typewriter, Chaises de bureau et tabourets, Presse à lettres, Armoire, etc., et le même jour à midi sur les deux avenue Hagan entre la [illegible] et la [illegible] de la rue Julia:

Un rouleau à vapeur (Pioneer), 5 wagons à gravois, 6 wagons d'arrosement, 2 rouleaux en fer, 100 pieds de tuyaux en caoutchouc, etc.

Conditions—Comptant.

Peter Stifft, receveur.

14 mars—14 17 24 25 [illegible]

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT AVANTAGEUX.

Bon Cottage Double

No 2339 et 2341 Melpomène, coin de la rue Howard.

LES COTTAGES SIMPLES

No 1624 rue Lapeyrouse, coin de la rue S. Derbigny, et No 1572 S. Derbigny.

Entre les rues Lapeyrouse et Labarpe.

Succession de Catherine [illegible], femme décédée de [illegible].

No 28,010—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER. H. H. Hodgson Encanteur, Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI le 19 mars 1901 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté 11 février 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Le cottage double Nos 2339 et 2341 Melpomène, coin de la rue Howard, contenant 4 chambres, [illegible], hangar, etc., de chaque côté et en outre décrite comme une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, étant désigné par le No 10 dans l'îlet No 17 borné par les rues Melpomène, Thalie, Liberty et Howard et mesurant 32 pieds de face à la rue Melpomène sur [illegible] pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Howard et formant l'encoignure desdites deux rues.

2. Le cottage simple 1624 Lapeyrouse contenant 3 chambres, [illegible], galerie, citerne, hangar, etc., et le cottage simple 1572 S. Derbigny, contenant 3 chambres, galerie, citerne, etc., et en outre décrit comme deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les lettres A et B dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Derbigny, Labarpe et Claiborne sur un plan de [illegible] A. De Armas daté le 24 janvier 1874 annexé d'après un inventaire pris par H. J. Lewis, notaire le 31 janvier 1874, lesquels lots mesurent à savoir: Lot A 33 pieds 1 pouce à l'angle de face à la rue Lapeyrouse sur 31 pieds 8 pouces de profondeur et face à la rue Derbigny, et le lot B 32 pieds de face à la rue Derbigny, 33 pieds 1 pouce à ligne sur la ligne du lot A, puis à l'angle droit sur la ligne du fond 13 pieds 10 pouces, 5 lignes, puis sur une ligne courant obliquement et retrécissant ledit lot B en partant de [illegible] autre ligne de côté puis au point de [illegible] sur la rue Derbigny 95 pieds 4 pouces. Les lots A et B ci-dessus avec les améliorations qui s'y trouvent seront vendus séparément.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 7 pour cent d'intérêt par an garantis par hypothèque, privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue; l'acquéreur ou les acquéreurs assumeront les taxes pour 1901 et paieront les timbres de l'Internal Revenue des Etats-Unis et les actes de vente contenant toutes les clauses usuelles de sécurité et passés pardevant F. J. Dreyfous, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

16 fév—16 17 24—mars 3 10 17 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE SIMPLE

Avec deux étages dans le fond.

No 236 S Johnson.

Entre la rue Palmyre et l'avenue Cleveland.

SUCCESSION DE REGINA KOEPFER.

Dans l'affaire du mineur John M. ton Koepfer.

No 63,304—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 26 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour sus mentionnée, Division E, daté le 20 février 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage simple avec toit en ardoises No 236 S Johnson entre la rue Palmyre et l'avenue Cleveland, contenant galerie sur le devant, antichambre, vestibule, galerie sur le côté, 5 grandes chambres, citerne, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Prieur, l'avenue Cleveland et la rue Palmyre, désigné par la lettre E sur un devis ou certificat d'arpentage fait par H. C. Brown, assistant ingénieur de ville, laquelle dite portion de terre mesurant d'après ledit plan, 30 pieds 7 pouces de face à la rue Johnson sur 105 pieds 3 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion de terre est composée de parties de plusieurs lots Nos 21, 22, 23 et 24 sur un plan fait par A. C. Hedin architecte, sous date du 19 mars 1861 et déposé pour référence dans le bureau de T. C. Stark, alors un notaire en cette ville. La maison est en bonne condition, près des églises, écoles, marchés et lignes de chars. Une jolie demeure ou un placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la partie de crédit s'il y en a, en 1 ou 1 et 2 ans devant être représentée par billet ou billets hypothécaires, devant être garantis dans leur paiement par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant la pacte de non alienando, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, les billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, la propriété devant être assurée pour garantir le paiement des billets et la police transférée et délivrée aux porteurs des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 au plus et au-dessus du prix d'adjudication, 10 0 0 comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Jos. D. Taylor notaire aux frais de l'acquéreur.

Geo. W. Flynn, avocat.

23 fév—23 24—mars 3 10 17 24 à date

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans No 63,406, Division B—C. H. Miller—vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Christopher H. Miller soit convoquée et tenue pardevant Jos. D. Taylor, notaire public, mercredi le 10me jour d'avril 1901, à 11 heures A. M., après les délais dus et légaux et avis, dans le but de voter sur l'application dudit Christopher H. Miller pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre ledit pétitionnaire sont et soient suspendues et que Edgar M. Cahn soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 8 mars 1901.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

10 mars—10 23—av 8

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

PAR DENIS & DANZIGER. | PAR DENIS & DANZIGER | PAR DENIS & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

UNE OCCASION DE LA VIE POUR LE

...Capitaliste, le Placeur ou le Spéculateur...

LA MAGNIFIQUE MANUFACTURE

-----DE LA-----

"Independent Cotton Oil Company, Ltd."

-----SUR LE-----

FLEUVE ET LE CHEMIN DE FER DE CEINTURE,

Avec Privilèges de Rail Mobile.

—COMPRENANT—

L'ILET ENTIER DE TERRE

-----Borné par le-----

Fleuve Mississippi, les rues Water, Général Taylor et Peniston,

Avec tous les Droits d'Alluvion ou Augmentation de Batture y Appartenant.

—ENSEMBLE AVEC LES—

Bâtisses qui s'y Trouvent, les Machines, Ustensiles, la Propriété--Foncière et Personnelle, Mobilière et Immeuble--Droits, Crédits, Comptes, etc., sans Exception ou Réserve,

EN UN LOT

—COMME—

UNE SEULE AFFAIRE.

Le Tout d'Après la Liste Devant être Lue au Moment de la Vente.

"DANS L'AFFAIRE DE LA INDEPENDENT COTTON OIL COMPANY, LIMITED."

No 48,971.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER,

H. H. HODGSON, Encanteur.

BUREAU, 134 RUE CARONDELET.

MARDI, 9 AVRIL 1901, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne,

A L'ENCHÈRE PUBLIQUE IL SERA VENDU,

En vertu d'un ordre, daté le 25 Février 1901, de l'HON. W. B. SOMMERVILLE, Juge de la susdite Cour, Division [illegible], dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'Entière Manufacture de la INDEPENDENT COTTON OIL COMPANY, Limited, comprenant:

PROPRIETE FONCIERE.

UN CERTAIN morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, ensemble avec les DROITS D'ALLUVION OU AUGMENTATION à cela attaché, situés dans le Sixième District de cette ville, et mesurant, d'après un acte de vente passé pardevant John Bendernagel, Notaire, le 12 juin 1889, enregistré dans le livre des transferts No 129, folio 923 deux cent soixante-dix-huit (278) pieds de face au fleuve MISSISSIPPI et s'étendant de là à la rue WATER sur laquelle il a une façade de deux cent soixante-huit pieds onze pouces (268 pieds 11 pouces) étant borné sur la ligne supérieure par la rue GENERAL TAYLOR, sur laquelle il mesure six cent quatre-vingt-deux pieds (682) de profondeur de la rue Water à la ligne intérieure de [illegible] en février 1881, du fleuve Mississippi, et la ligne inférieure est une continuation d'une ligne tirée au centre de la rue Peniston, de la rue Water au fleuve Mississippi, sur laquelle ligne de côté il mesure six cent quarante-et-un pieds et deux pouces (641 pieds et 2 pouces) de profondeur de ladite rue Water audit fleuve Mississippi, le tout d'après un devis ou certificat d'arpentage fait par Arthur de Armas, Voyer de Ville, daté le 30 juillet 1881, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., Notaire, le 2 août 1881, mais mesurant maintenant conformément avec le devis d'arpentage fait par Frank H. Waddill, Voyer de Ville, daté le 15 octobre 1896, environ 278 pieds de face au fleuve Mississippi et s'étendant de là en profondeur à la rue Water sur laquelle il a une façade de 268 pieds 11 pouces 3 lignes étant borné sur la ligne supérieure par la rue General Taylor sur laquelle il mesure 739 pieds 2 pouces de profondeur et la ligne inférieure est une continuation d'une ligne tirée au travers du centre de la rue Peniston, de la rue Water au fleuve Mississippi sur laquelle ligne de côté il mesure 718 pieds 4 pouces 3 lignes de ladite rue Water audit fleuve Mississippi.

MACHINES

PROPRIETE MOBILIERE.

INSTALLATIONS DE BUREAU.

Comptes Courants. Billets à Recevoir.

Machines, Bouilloires, Outils, Ustensiles, Pompes, Cake Mills, Balances, Presses, Installations de Bureau, Pupitres, Tables, Chaises, Cheval et Charrette, Tank Cars, Outils de Forgeron, etc., etc., et toutes les Machines nécessaires pour conduire un "MOULIN D'HUILE A COTON," d'après la liste devant être lue au moment de la vente. Aussi Comptes Courants, Billets à Recevoir.

Certaine machine et installations appartenant à la Columbia Refining et Manufacturing Company limited, maintenant sur la ci-dessus décrite propriété ne sont pas inclues dans la vente.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes de 1901 et l'assomption des polices d'assurances tenues par le Receveur et de lui payer le prorata des primes de la date de la vente jusqu'au 9 mars 1902, l'expiration des polices. Les actes de vente devant être passés pardevant L. C. QUINTERO, Notaire, aux frais de l'acquéreur incluant les timbres nécessaires du revenu intérieur; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication, et cela du moment de l'adjudication jusqu'au moment final du passage du titre, les affaires de la Compagnie devant être faites par le receveur pour le compte de l'acquéreur.

DINKELSPIEL & HART, Avocats.

3 mars—3 10 17 24 31—avril 7 9

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Jacob Kuhner.

No 63,441—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER. H. H. Hodgson encanteur. Bureau 134 rue Carondelet. VENDREDI le 29 mars 1901 à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour sus mentionnée, Division D, daté le 23 février 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée.

La demie portion indivisée et intérêt dans la propriété ci-après décrite, un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Lafayette et Girod, désigné par le No 1 sur un plan par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 21 novembre 1860 et déposé dans le bureau de Chas. E. Fortier, ancien notaire en cette ville, comme plan No 64 du livre des plans No 1, d'après le dit plan, ledit lot mesurant 28 pieds 9 pouces de face sur la rue Remparts par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant—10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U. pardevant A. J. Cahill, notaire aux frais de l'acquéreur.

26 fév—26 mars 3 10 17 24 29

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable comme Placement,

No 930 avenue Howard,

Entre Baronne et Dryades, à proximité du dépôt du I. C. et centralement situé.

Vente pour effectuer un partage.

Mme Sarah J. Blackburn vs Mme Carolia J. Vaught et als.

No 63,850—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de Division E, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit jugement rendu le 8 février 1901 et signé le 15 février 1901 il est ordonné, adjugé et décrété que J. L. Onorato, encanteur vendra à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI le 19 mars 1901 à midi.

Un certain lot de terre situé dans le premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, anciennement Bacchus, Calliope et la promenade Triton, alors Delord et maintenant l'avenue Howard. Ledit propriété étant bornée vers la rue Baronne par la propriété appartenant autrefois à Jacob Ott et mesurant 29' 4" 3"' de face à l'avenue Howard, 29' 5" 3"' de largeur sur la ligne du fond, 129' 8" 4"' de profondeur sur la ligne vers la rue Baronne et 131' 3" 4"' vers la rue Dryades.

Les améliorations comprennent trois propriétés différentes de deux étages, rapportant à peu près $55 par mois de loyer.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en une et deux ans en billet ou billets de l'acquéreur, portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur, sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, tels que le transfert de la police d'assurance au vendeur ou porteur desdit billets, la stipulation des honoraires d'avocats etc.; l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1901 au dessus et en plus du montant de son enchère et faire un dépôt entre les mains de l'encanteur de dix pour cent du prix de son enchère au moment de l'adjudication, devant aussi payer pour les timbres du revenu et pour l'acte de vente pardevant Theo. Cotonio, notaire.

J. L. ONORATO.

Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, 303 rue Baronne.

16 fév—16 17 24—mars 3 10 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Caroline Johnson, Veuve de Peter Ramsey.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—No 63,924—En vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division, C, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 11 février 1901, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI le 19 mars 1901, à midi, à la Bourse, 840 rue Commune—

Un certain lot de terre avec les améliorations et les droits, voies, privilèges, là dessus appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Constance, Jena, Cadix et Laurel, désigné comme lot quatorze, sur un devis annexé à un acte pardevant Jno. Bendernagel, notaire, le 25 février 1885, le dit lot mesurant 30 pieds de face sur la rue Constance, par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par le No municipal 4526 rue Constance.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans à 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devant payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Simonds, notaire devant assumer les frais des timbres de guerre et faire un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec J. L. ONORATO,

Agent de propriétés foncières et encanteur, 303 rue Baronne.

15 fév—15 17 24—mars 3 10 17 18 19

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Maison de Résidence et Propriété pour Boulangerie,

POUR PLACEMENT.

No 1121 rue Annonciation.

Entre les rues Erato et Calliope, Borné par Constance.

Dans la Succession de Richard Hudson.

No 64,109—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI, le 9 avril 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, où le plan montre les dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 20 février 1901 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Constance, Calliope et Calliope, lesquels lots sont désignés par les Nos 4 et 5 sur un devis fait par L. H. Pilié, député voyer de ville, le 14 octobre 1880, annexé à un acte de vente passé pardevant Theodore George Soltzfaden, notaire en cette ville, le 24me jour de juillet 1200, d'après le dit devis les dits lots mesurant chacun vingt deux pieds trois pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence simple sur la façade bien construite en briques à deux étages, contenant le débit de pain (baker shop) et quatre chambres et vestibule en bas et cinq chambres et vestibule au premier étage; le tout plâtré. Dans le fond est une grande boulangerie en briques contenant deux fours, aussi hangars à farine, chambre dans la cour avec emplacement pour l'atelier d'écurie, citerne, etc. Dans le voisinage du moulin à coton de Maginnis et une grande fabrique de bouilloire maintenant même où est le nom de Time Bakery; elle fait de lucratives affaires, et elle est justement la propriété pour le plus désirable des placements de quelque nature que ce soit.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit, à 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garanti par lien et privilège de vendeur, et tou es les autres clauses de sécurité, l'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat de 1901, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication, payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu, pardevant Emile Pomés, notaire.

John P. Sullivan, avocat, bureau 740 rue Union, coin Carondelet.

5 mars—5 10 17 24 31—avril 7 8 9

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE

Stock de Médicaments et Produits Chimiques

MEUBLES DE MAISON

ET COMPTES OUVERTS

Succession de Alexander C. Schaeques.

No 64,105—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER. Geo. G. Friedrichs encanteur. Bureau No 832 rue Commune—le MERCREDI 20 mars 1901 à midi sur les lieux No 2801 rue Magasin, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, pour la paroisse d'Orléans daté le 6 mars 1901 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Le tout particulièrement le stock de Médicaments et Produits Chimiques, Meubles de Maison et Comptes ouverts d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

8 mars—8 10 17 20

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'Affaire de la Succession de Pierre Sevère Wiltz.

No 8,554—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

Un Certain Morceau de Terre

Situé dans le

Fond du Troisième District,

Comprenant 89 îlets ou portions d'îlets.

Quatre Lots sur les rues St-Claude et Pauline.

Un Lot sur la rue Louisa.

TOUS DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, le 4 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de Cour et signé le 25 février 1901, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 1. Un certain morceau de terre situé dans le Troisième District de cette ville, comprenant quatre vingt neuf (89) îlets ou portions d'îlets de terre lesquels îlets sont désignés par les Nos sept, huit, neuf, vingt trois, vingt six, vingt sept, quarante quatre, quarante cinq, soixante, soixante et un, soixante deux, soixante trois, soixante huit, soixante neuf, soixante dix, soixante et onze, soixante quatorze, soixante quinze, soixante seize, soixante dix neuf, quatre vingt, quatre vingt et un, quatre vingt quatre, quatre vingt cinq, quatre vingt six, quatre vingt sept, quatre vingt huit, quatre vingt dix, quatre vingt dix neuf, cent, cent trois, cent quatre, cent cinq, cent huit, cent neuf, cent dix, cent onze, cent douze, cent soixante trois, cent soixante quatre, cent soixante cinq, cent soixante huit, cent soixante neuf, soixante six A, quatre vingt huit A, six, dix, cinquante huit, cinquante neuf, soixante treize, soixante dix sept, soixante dix huit, quatre vingt deux, quatre vingt neuf, quatre vingt dix, quatre vingt dix sept, cent un, cent deux, cent six, cent sept, cent treize, cent cinquante, cent cinquante quatre, cent soixante, cent soixante six, cent soixante sept, cent soixante dix, cent soixante et onze, cent soixante douze, cent soixante treize, cent soixante quatorze, cent soixante quinze, trente quatre A, trente neuf A, soixante sept A, soixante huit A, quatre vingt un A, quatre vingt six A, quatre vingt trois A, quatre vingt huit A, quatre vingt neuf A, quatre vingt onze A, quatre vingt treize A, cent quatre B, vingt quatre, quarante deux, cent soixante deux, quatre vingt trois, le tout d'après le plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le huit mars 1850 et déposé en l'étude de Charles E. Fortier, notaire, comme plan No soixante et onze du livre de plans No 1, lesquels îlets ou portions d'îlets sont plus complètement décrits dans l'acte d'achat par le défunt P. S. Wiltz de la Nouvelle-Orléans, acte passé pardevant C. E. Fortier, notaire, le 15 février 1881 et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre—folio.—

No 2. Quatre certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les numéros 3, 4, 5 et 6 de l'îlet No 408 borné par les rues Marais, St Claude, Indépendance et Pauline, les lots Nos 3 et 4 mesurant chacun 30 pieds 10 pouces et 7 lignes à la rue St Claude sur une profondeur de 113' 2" 1"', le lot No 4 formant l'encoignure des rues St Claude et Pauline; les lots Nos 5 et 6 mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de 118 pieds et 2 pouces.

No 3. Un lot de terre situé dans Faubourg Clouet, dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Daupbine ou Grands-Hommes, Piété, Chartres ou Moreau et Louisa, faisant partie du lot No 06 sur le plan original de ce Faubourg, étant la dite portion de terre 19 pieds 2 pouces et 1 ligne plus ou moins de façade à la rue Louisa, sur environ 118 pieds 3 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles, M. A. Cette portion de terre comprenant la portion la plus près de la rue de Chartres de terre acquise par Mme Annie Dupré de Théophile Wiltz par acte pardevant Joseph Cuvillier, notaire, de la date du 30 juin d'après le plan exhibé à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, l'acquéreur assumant les taxes de 1901, et devant payer les timbres du revenu et faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 mars—3 10 17 24 31—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de John W. Rowe.

No 63,975—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Deux lots de choix avec améliorations,

Dans le Sixième District, rue Ferdinand, encoignure Walnut.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—le JEUDI 4 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune près Baronne, en vertu d'un ordre signé le 1er mars 1901, par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans l'îlet 29, dans Greenville, paroisse d'Orléans, qui est borné par les rues Walnut, Elizabeth et Ferdinand et la ligne de la propriété Foucher, lesdits lots sont désignés par les numéros 6 et 7 mesurant chacun trente Pieds de face sur la rue Ferdinand par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds; lot six formant l'encoignure des rues Ferdinand et Walnut.

Cette vente est faite sujette aux droits et usages et habitation de Marie Lovett vendresse de John W. Rowe durant sa vie naturelle.

Condition—Un tiers ou plus comptant, balance en 1 et 2 ans à huit pour cent d'intérêt de la date de vente et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1901, et payer pour les timbres du revenu au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Kerr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 mars—3 10 17 24 31—avril 4

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

John Schwab vs William Myers

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 2,912—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 16me jour de mars 1901, à 11 heures a. m.: Un piano Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable, Première Cour de Cité. J. A. Woodville, avocat pour le plaignant. 8mars—8 11 16

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Deux Certains Lots de Terre Dans le Sixième District.

Rue Constance, coin Amélia.

A l'Enchère Publique, Jeudi le 11 avril 1901.

Peter Welsch et als versus Annie Welsch, femme de Robert S. Navarra et als.

No 62,410—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 731 rue Commune, JEUDI le 11 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne. En vertu d'un jugement rendu le 25 janvier 1901, et signé le 21 janvier 1901, et conformément à un ordre signé le 28 février 1901, tout par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, dans l'affaire numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les ci-après décrites propriétés à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet No 211 borné par les rues Constance, Magasin, Amélia et Antonine désigné comme lot No 11 sur un devis fait par L. Reizenstein annexé et faisant partie d'un acte de dépôt passé pardevant James Fahey, le 15me jour de mars 1873 et mesurant d'après ledit devis trente deux pieds huit pouces de face sur la rue Constance par une profondeur et faisant face sur la rue Amélia de cent vingt cinq pieds six pouces, une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 5 de cent vingt cinq pieds et vingt trois pieds onze pouces sur la ligne du fond, ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Constance et Amélia, étant la même propriété originellement acquise par Jacob Welsch, pendant la communauté qui existait alors entre lui et sa femme, Catherine Adams, par achat de Theo Grunder, par acte passé pardevant Jas. Fahey, notaire, le 18me jour de septembre 1873, et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 103 folio 114.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 211, borné par les rues Constance, Magasin, Amélia et Antonine, désigné comme lot No cinq, sur un devis dressé par L. Reizenstein, voyer, à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 15 de mars 1873, et mesurant trente-trois pieds huit pouces de face à la rue Constance sur cent soixante-quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par Jacob Welsch pendant la communauté existant entre lui et sa femme Catherine Adams par achat de Terence Wolfe jr, par acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 18 septembre 1873, et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 103 folio 114.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en des billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt par an et garantis par liens et privilèges de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles de sécurité sur la propriété vendue et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant G. G. Kenenberger, notaire, l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville de 1901, les timbres du revenu intérieur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

10 mars—10 16 23 30—avril 6 11

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

DESIRABLE

COTTAGE DOUBLE

Nos 1710 et 1712 Marigny,

Entre les rues Derbigny et Roman.

Succession de John Bremermann et femme.

No 61,623—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER. Geo. G. Friedrichs Encanteur, Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 2 avril 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement en partage rendu le 25 avril 1900 et signé le 1er mai 1900 et d'un ordre de vente signé le 25 février 1901 par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Le désirable cottage double Nos 1710 et 1712 rue Marigny, contenant en tout environ 8 chambres, hangar, citerne, etc.; allée de côté et banquette pavée, le tout plus complètement décrit comme suit: Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 17 de l'îlet No 7, borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Prosper, maintenant Nord Derbigny, et Solidelle, maintenant Nord Roman, mesurant 32 pieds de face à la rue Marigny, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, en bonne condition, à proximité des lignes de chars de la rue Claiborne, école et marché.

Conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant; la balance s'il y en a, en un an ou en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1901 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E.-U. pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 mars—2 10 17 24 31—avril 2

ANNONCE JUDICIAIRE

LE

COTTAGE DOUBLE EN BOIS

Nos 419 et 421 Rue Johnson

—ET—

Un Beau Lot Vacant, Rue St-Louis, près Claiborne.

Interdiction de Marie F. Engelbrecht.

No 45,587—Cour Civile de District.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 19 mars 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 6 février 1901 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

1° Le désirable cottage double en bois couvert en ardoises Nos 419 et 421 rue Johnson, contenant 4 chambres, hangar, citerne, etc., grande cour de chaque côté, dans l'îlet No 272, borné par les rues St Louis, Conti, Johnson et Galvez, mesurant 28 pieds de face sur la rue Johnson par 142 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le lot de choix pour bâtir sur la rue St Louis, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Conti, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 11 et mesurant 25 pieds de face sur la rue St-Louis par 106 pieds 1 pouce et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. La rue St Louis est asphaltée et la localité convient au centre des affaires.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1901 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant Frank E. Rainold, notaire incluant les timbres du revenu intérieur aux frais des acquéreurs.

14 fév—14 21 28—mars 5 12 19

Succession de Frank Satimore.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,780—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Laura Stubbs, veuve de Frank Satimore, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Geo. W. Flynn, avocat.

6 mars—6 10 13